Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 825

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 825 26 juin 1986

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:
Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:
Ernst Bollinger
Jean-Pierre Bossy
André Gavillet
Charles-F. Pochon

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

L'invité de DP:
Philippe Bois

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 35 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

825

Domaine public

Pour une véritable politique énergétique

Le débat parlementaire suscité par la catastrophe de Tchernobyl ne sera peut-être pas inutile. La majorité des députés, favorable à l'énergie nucléaire, a pu exprimer sa perplexité, ses doutes et parfois même son changement d'opinion quant au futur de cette forme d'énergie. Est-ce ce retournement que le Parlement a voulu minimiser en refusant la retransmission télévisée des débats?

«Peut-être pas inutile», car rien n'est encore joué. Les réticences parlementaires à l'égard du nucléaire peuvent ne traduire que la prise en compte temporaire de l'émotion populaire: vous avez eu peur, nous en prenons note. Mais une émotion ne dure pas et rien ne garantit que, les craintes dissipées et le souci d'un approvisionnement sûr prenant le dessus, les députés ne succombent à la «contrainte des faits», et, obnubilés par le «niveau de vie», en oublient tout simplement... la vie.

Si la méfiance est de mise, c'est parce que les décideurs, en matière énergétique, nous ont habitués à ne rien décider. Depuis bientôt quinze ans, la politique énergétique n'a été que tergiversations et en définitive adaptation à l'évolution d'une situation qu'on n'a guère cherché à maîtriser. On a prôné haut et fort les économies mais le discours n'a pas été concrétisé dans les faits. On n'a jamais préconisé le tout nucléaire — comme en France — mais les centrales se succèdent à un rythme raisonnablement helvétique. Une politique larvée, attentiste, se nourrissant des contraintes qu'on n'a pas cherché à prévenir.

Ces décideurs, ce sont tout à la fois les citoyens, rejetant les trois initiatives des milieux antinucléaires et insuffisamment nombreux pour faire passer l'article constitutionnel sur l'énergie; le Parlement refusant la soumission des agents énergétiques à l'Icha et les taxes sur le gaz et le mazout tout en admettant la clause du besoin pour Kaiseraugst; les cantons, en majorité peu actifs dans l'utilisation de leurs compétences propres.

Alors maintenant le réveil? La crédibilité de la réaction se jugera à l'aune des actes. Tout d'abord en priorité, un moratoire nucléaire. Pas «de fait», comme l'a indiqué Léon Schlumpf (encore de la politique larvée), mais explicitement décidé comme un temps à mettre à profit pour jeter les bases d'une nouvelle politique énergétique. Dans cette perspective, les initiatives populaires en préparation ne seront pas inutiles. Puis la présentation du projet de loi sur l'électricité et d'un article constitutionnel sur l'énergie, substantiel. Dans les cantons, des règles strictes quant à la qualité énergétique des bâtiments, des incitations vigoureuses à l'adresse des professionnels pour qu'ils adaptent leurs connaissances et leurs pratiques aux exigences de l'heure — notamment par le biais des commandes publiques; des subventions ciblées et non dispersées pour permettre les adaptations nécessaires.

Ces mesures simultanées forment un tout: le moratoire sans décisions complémentaires nous conduira tout droit à Kaiseraugst, retardé de quelques années; des prescriptions sans moratoire ne seront pas prises au sérieux puisque la planche de salut nucléaire sera toujours à disposition. **J. D.**

3× oui les 28 et 29 juin

DP recommande l'acceptation des trois initiatives fiscales de l'AVIVO, de l'AVLOCA et du POP soumises au peuple vaudois les 28 et 29 juin, ceci au nom d'une politique équitable de l'impôt. Il ne s'agit pas de barrer la route à une refonte de la fiscalité vaudoise, mais d'exprimer un mécontentement face à une révision inique et défavorable aux contribuables modestes. Voir également en dernière page.

M. A. M.